

## **Compte rendu du Conseil d'administration exceptionnel de Saint Louis** **Réseau sein du 12 octobre 2015**

Membres présents : Dr Edwige Bourstyn, Dr Bernadette Carcopino, Dr Marc Espié, Dr Amaury de Gouvello, Dr Dominique Vexiau-Robert, Madame Joëlle Taieb, Dr Marie-Elisabeth Toubert

Membres absents : Dr Philippe Bénillouche, Madame Natacha Espié, Dr Anne –Sophie Hamy, Dr Guillaume Sergent, Madame Nicole Zernik, Membre représentant l'administration de Saint Louis

La présidente ouvre la séance en informant les administrateurs de la décision de l'ARS de ne plus financer le réseau à partir de 2016 qui a motivé la réunion de ce Conseil d'administration exceptionnel.

Le contexte général sur lequel s'appuie l'ARS repose sur la directive de la DGOS de 2012 qui modifie l'organisation des soins, confiant la coordination des soins avec la ville aux établissements et services de santé. Cette mission était dévolue, depuis la loi Kouchner de 2002, aux réseaux de santé. Cette directive en déduit que les réseaux de santé doivent évoluer vers des missions d'appui aux généralistes pour la prise en charge des situations complexes, sous forme de structures polyvalentes centrées sur la coordination des soins au service des équipes de proximité

La revue annuelle de contrat de SLRS a eu lieu le 29 avril 2015. Dans son CR il est noté que « Le fonctionnement du réseau Saint Louis réseau Sein ne correspond pas aux attentes définies dans le guide de la DHOS d'octobre 2012 « Comment faire évoluer les réseaux de santé ». A ce titre, il est demandé au réseau de présenter à l'agence une proposition de rapprochement avec soit le réseau Gynécomed pour l'activité de suivi des patients, soit le réseau Quiétude pour l'activité de suivi et de soins de support, soit ONCORIF le réseau régional d'oncologie au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2016. En l'absence de projet et d'évolution, le financement du réseau sera suspendu au 31 décembre 2016. »

Les recommandations finales du CPOM 2015, reçu fin août 2015 ne sont pas identiques à celles de la RAC. Leur rédaction n'offre plus une alternative mais une seule possibilité. Il est demandé à SLRS de « se rapprocher des réseaux ONCORIF et Gynécomed afin d'étudier les modalités de suivi des patients atteints de cancer en vue de constituer une seule structure d'ici juin 2016 et anticiper ainsi l'arrêt du financement ».

Le CPOM ;

- Impose la fusion de SLRS et Gynécomed dans ONCORIF ; il n'y a plus qu'une structure qui sera seule financée
- Implique la disparition de l'activité de SLRS
- Envisage un transfert de notre « savoir-faire » sur le suivi des cancers du sein vers une mission élargie de suivi des cancers en général
- Suppose une probable reprise d'une partie du personnel par ONCORIF

SLRS et Gynécomed se sont réunis en juin et juillet 2015 pour envisager un projet commun et envisager quels montages juridiques seraient possible pour que les 2 réseaux gardent leur spécificité malgré un budget commun et réduit

La présidente résume les modes de fonctionnement de Gynécomed et informe que l'Institut Curie a mis en place un suivi alterné et délégué dont il assure lui-même la coordination. La mise en place de cette nouvelle activité a fait l'objet d'une large campagne de presse

On précise que les recommandations du CPOM, figurent aussi dans le CPOM de Gynécomed et celui d'Oncorif

Le Pr Lacau Saint Guily, président d'Oncorif, joint à 2 reprises par le Dr Bourstyn confirme dans un mail du 8/10/2015 qu'il n'a pas été demandeur de ce rapprochement et que l'ARS n'a pas donné de modalités précises pour celui-ci. Il ne souhaite pas de rapprochement avec SLRS en l'état du projet de l'ARS.

Bien que le CPOM soit signé jusque fin 2016, il est précisé dans son contenu que le financement peut s'arrêter à tout moment.

La vice-présidente rend compte de la réunion qui s'est tenue à la demande de la direction de Saint Louis à laquelle a été proposé, à l'exemple de ce qui a été mis en place à Curie, de confier à SLRS l'organisation du suivi des cancers du sein et le de rétribuer sous forme de subvention ou en tant que prestataire de service. Un projet de budget très restreint d'environ 4500 euros mensuels a été soumis. Ce budget restreint permettrait de poursuivre une partie des activités de SLRS dont les formations médicales, les formations aux patientes, une coordination simplifiée du suivi mais qu'il sera impossible de garder l'ensemble du personnel du réseau et qu'il faudra procéder à des licenciements

Le débat s'engage sur les modes de réaction possible à ces décisions sachant que l'arrêt du financement par l'ARS n'implique pas la disparition de l'association SLRS.

M-E Toubert demande quel serait notre intérêt à participer au projet avec Oncorif. Il lui est répondu que la participation à ce projet signifiait la disparition de SLRS et de toutes ses activités

Amaury de Gouvello explique que le réseau Quiétude, réseau jusqu'à présent dédié aux soins palliatifs, avait reçu l'injonction de devenir multithématique en organisant une branche dédiée au cancer et une branche gériatrie. Des projets ont été rédigés et sont en cours d'étude pas le CA. Il semble que ce projet serait minimaliste concernant le cancer : une infirmière coordinatrice serait recrutée pour aider les médecins traitants à orienter leurs malades et prendre les rendez vous

B. Carcopino fait état de sa rencontre lors du conseil de surveillance avec Madame Eve Parier, directrice du groupe hospitalier, qu'elle a informée de la situation

D. Vexiau affirme qu'il ne serait pas opportun de demander un rendez-vous maintenant à l'ARS pour l'informer de l'impossibilité de réaliser le projet demandé dans un cadre aussi flou et imprécis. Il est décidé, sauf en cas de nouvelle information, d'attendre la réunion de revue annuelle des contrats 2016

A la suite des débats, les membres présents ont manifesté à l'unanimité leur volonté de faire perdurer l'association SLRS et de mettre en place des actions pour continuer et financer ses activités

- Augmentation des cotisations
- Poursuite des discussions avec la direction de l'hôpital
- Demande de rendez- vous auprès de Mme Parier et de Mme Deugnier par des médecins libéraux de SLRS. Sont volontaires: B.Carcopino, P.Bénillouche, D.Vexiau-Robert
- Continuer les relations avec Oncorif et Gynécomed

La séance est levée à 22h15

Dr. E. Bourstyn

Directrice

